

**Maurice Allais, François Perroux, et la question du  
néoprotectionnisme**

**Journées de l'économie 2011**

Le tabou du protectionnisme, qui datait peut-être de la fin de la deuxième guerre mondiale, est tombé. On osait à peine prononcer le mot il y a encore quelques mois dans l'espace public. Mais les choses changent vite en ces temps de crise. Voilà que le protectionnisme s'est installé sur le devant de la scène politique, française et même européenne. Non seulement le protectionnisme est devenu un thème central du débat politique, mais, pis !, ce thème est devenu *clivant*, aussi bien à droite qu'à gauche. Chacun voit bien aujourd'hui que la discussion autour du protectionnisme divise les partis traditionnels, crée de nouvelles lignes de front, de nouvelles oppositions et de nouvelles coalitions aussi. Le thème commence aussi à rallier derrière lui un nombre croissant d'économistes et d'intellectuels opérant tout un travail de rationalisation : processus qui est en train de faire accéder le protectionnisme au statut de thème légitime dans le débat intellectuel et académique. Il existe aujourd'hui une intelligentsia, et une intelligentsia de plus en plus influente et puissante, du protectionnisme et de la démondialisation.

Face à cette situation, nous proposons de convoquer deux éminents économistes dont les réflexions peuvent utilement nous aider à nous positionner face à cette embarrassante question du protectionnisme. Les deux économistes en question sont François Perroux et Maurice Allais. De la même génération, ces hommes ont fait l'expérience et gardé mémoire des replis nationalistes et protectionnistes des années 1930. Mais ils ont aussi vécu assez longtemps pour assister à la fin des trente glorieuses et à l'installation durable de nos sociétés dans ce qu'on appelle improprement « la crise » – et pour voir les dégâts causés par l'idéologie monétariste à laquelle se sont ralliés massivement les élites politiques et économiques au cours des années 1970 et 1980.

François Perroux n'a jamais été un idolâtre du marché libre et de la concurrence. Il n'a cessé de dénoncer les biais et les « conceptualisations implicitement normative » de la théorie orthodoxe. Il a cherché à démontrer l'« économicité » des pratiques de dons dans l'aide au développement et les transferts sociaux. Enfin il a proposé et défendu la notion de « zones d'échanges organisés », structurées et autonomisées grâce à l'usage de « droits de tirage spéciaux ». La conception qu'en a Perroux s'apparente de façon remarquable avec les propositions actuelles sur les eurobonds.

Maurice Allais, de son côté, a combattu de manière virulente, notamment durant les vingt dernières années de sa vie le « laisser-fairisme » et le « libre échange mondialiste ». Il a soutenu durant la même période avec vigueur l'idée de la « préférence communautaire », en discutant même des modalités de sa mise en œuvre (protection tarifaire et protection contingente). Certains de ses propos sont franchement et explicitement protectionnistes, même si la perspective est plus celle d'un néoprotectionnisme que d'un protectionnisme *old school*, à la manière des années 1930.

En dépit de différences d'accents et de style, les deux économistes proposent des vues assez convergentes sur la question de protectionnisme. Et leurs réflexions nous offrent des repères

susceptibles de nous aider dans notre positionnement à l'égard des différentes propositions protectionnistes qui se font jour aujourd'hui. Nous proposons de revenir sur les points suivants :

1) Un protectionnisme à l'échelle supranational, européenne ou autre. Exigence importante à rappeler, car derrière la question aujourd'hui du protectionnisme, ce qui se profile, dans l'esprit de nombre de ses soutiens, c'est la question du divorce avec l'Allemagne, la question de la fin du couple franco-allemand. Manifestement, les leçons de Perroux et de Allais sur la nécessité de disposer entre pays d'un niveau d'homogénéité économique et sociale suffisant, avant toute création d'outil requérant dévolution d'une partie de souveraineté, n'a pas été retenu par les constructeurs de l'euro. Et l'on sait maintenant que cette hétérogénéité trop importante des économies de la zone euro est une des causes de la crise actuelle...

2) Un protectionnisme moins antilibéral par principe, que anti-libertaire. L'attitude de Allais, comme de Perroux, est pragmatique par rapport à la liberté (la liberté des échanges est un instrument, jamais un fin), et axiologique par rapport au désordre (la fin à éviter absolument). Pareille positionnement les éloigne d'un protectionnisme tel qu'il s'exprime aujourd'hui par exemple à l'extrême gauche. A cet égard il est cocasse de voir aujourd'hui les défenseurs de la liberté et de la concurrence s'en prendre à l'Etat Providence et aux systèmes de protection sociale qui, tel le système d'indemnisation chômage, ont permis de lever certaines inégalités criantes qui empêchaient justement l'institution d'un régime de liberté, notamment de la liberté contractuelle dans la relation de travail... Cette union intime de la liberté *ad intra* et de la sécurité vis-à-vis de l'extérieur a été parfaitement saisie aussi bien par François Perroux que Maurice Allais.

3) Un protectionnisme induit par une approche institutionnaliste de ce que constitue l'économie de marché moderne. Et par institutions il ne faut pas entendre seulement les organismes de crédit ou d'assurance, qui sont autant d'institutions de marché, émanant du marché. Il faut entendre *aussi* les systèmes de protection sociale. Ce qui consonne bien avec le sentiment qui s'impose aujourd'hui d'un lien entre promotion du protectionnisme et défense d'un modèle social (le fameux modèle social européen), voire d'un mode de vie spécifique. Ce sentiment que protectionnisme ne rime pas seulement avec défense de l'emploi et des revenus du travail, mais, plus largement, avec soutien d'un *couple institutionnel*, formé par l'association emploi-protection sociale, demeurerait tout à fait absent des motivations du protectionnisme des années 30.

**Emmanuel d'Hombres**

*Faculté de Philosophie*

*Chaire Humanisme Citoyenneté et Civilisation*

*Université Catholique de Lyon*